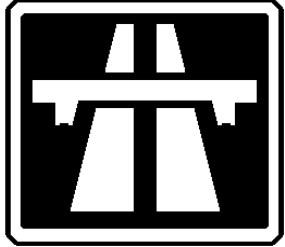




CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



www.copra184.org

Novembre 2019

LETTRE D'INFORMATION N°38

ÉDITORIAL

Depuis 28 ans, nous luttons contre le projet de Prolongement de la Francilienne, en plein MILIEU URBANISÉ, qui augmenterait, de manière très significative et irréversible, les pollutions atmosphériques et sonores, en engendrant de très graves problèmes de SANTÉ sur les populations de l'ensemble des 16 communes situées le long du projet. Pour l'instant, ce projet est reporté vers 2030, sans pour autant être abandonné. Il est toujours « dans les cartons de l'Etat » et il figure sur tous les PLU des communes concernées.

IL EXISTE DONC TOUJOURS !

Aussi, notre VIGILANCE et notre MOBILISATION ne doivent JAMAIS FAIBLIR, d'autant plus que d'autres projets pointent leur nez, avec comme finalité la mise en place d'une A104 BIS :

- Liaison RD30-RD190 entre Achères et Carrières / Poissy.
- Déviation RD154 à travers le Bois de Verneuil.

➤ PSME : Port-Seine-Métropole-Est de 300 ha, face au vieux Conflans.

Certains élus exercent une PRESSION CONTINUE sur les populations, à travers les médias, pour inciter au développement de ces projets et du « Tout routier ».

Les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020 seront donc un moment déterminant de notre action.

Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PUBLIQUE

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019
à 20h00

Salle des Fêtes

Place Auguste Romagné

CONFLANS-STE-HONORINE

Assemblée générale ordinaire précédée par courte Assemblée générale extraordinaire pour modifier adresse du siège social du collectif.

A104 : REPORT N'EST PAS ABANDON !

Rapport DURON du 01/02/18 : « Statuer sur l'opportunité du projet de prolongement de l'autoroute A104, autour de 2030, en mettant à profit le temps disponible pour approfondir les solutions alternatives d'amélioration du réseau structurant existant et de ne pas prévoir une réalisation du projet de prolongement de l'A104 avant 2038 ».

Loi d'Orientation sur les Mobilités du 26/11/18 : l'une des priorités est la « Remise en état des réseaux routiers existants ».

Les réflexions que nous menons, depuis quelques années, sur les « Travaux d'amélioration le long de la RN184 », sont donc bien en phase avec ces préconisations et donc tout à fait légitimes.

Par contre, la construction de nouvelles routes et de nouveaux ponts ne s'avère pas nécessaire, dans notre secteur, car elle serait à la base de l'intensification des problèmes de trafic routier et donc de SANTÉ.



Attention ! 2038 correspond à la fin de la réalisation de PSMO (Port de 120 ha à Achères, face à Andrésy) et à l'engagement du projet de 300 ha de la gigantesque plateforme multimodale d'Achères, face au Vieux Conflans, que souhaite Ports de Paris, en exigeant le prolongement de l'A104 qui mettrait des milliers de camions sur toutes les routes d'IDF, pour transporter les produits arrivés par voie fluviale, sur la Seine et sur l'Oise (300 000 conteneurs, par an).

LE 15 NOVEMBRE 2019 à 20h, VENEZ NOMBREUX !

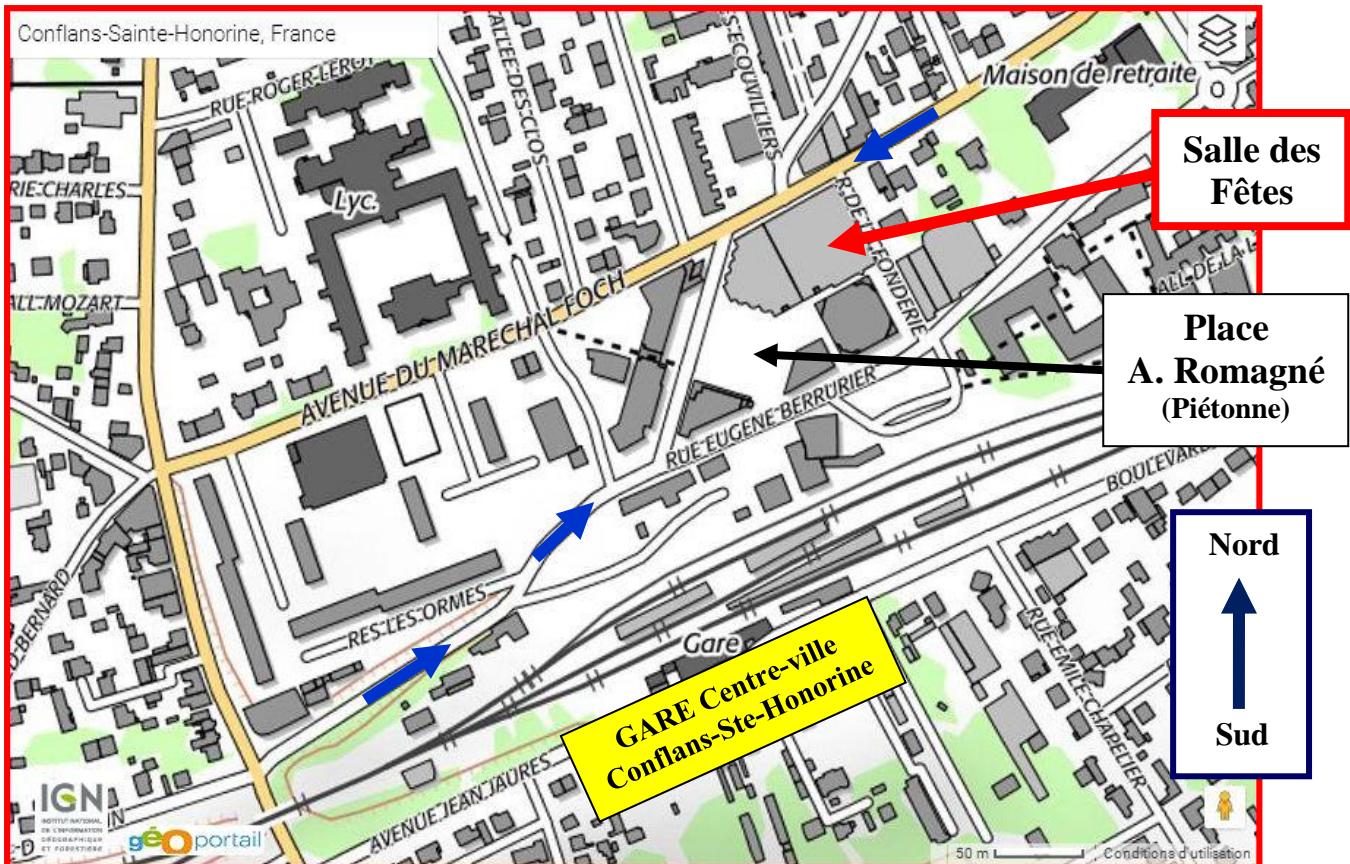
BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex

<http://www.copra184.org> contact@copra184.org

<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>

<https://twitter.com/copra184>

ACCÈS à la SALLE des FÊTES de CONFLANS-SAINTE-HONORINE, Place Auguste Romagné :



Possibilités de stationnement : rue **Eugène BERRURIER** et avenue **Maréchal FOCH**.

Le CO.P.R.A. 184 lutte depuis 1991 contre le projet autoroutier de « **Prolongement de la Francilienne, en zones urbanisées, entre Orgeval et Méry-sur-Oise** » qui menace la SANTÉ et le CADRE de VIE de près de **300 000 habitants**, à travers le Val d’Oise et les Yvelines.

Ses comités de ville sont implantés dans les villes suivantes : Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Eragny-sur-Oise, Herbey-sur-Seine, Maurecourt, Neuville-sur-Oise, Orgeval, Pierrelaye, Poissy et Villennes.

Indépendant de tout parti politique et dirigé par un conseil d'administration de 113 membres, il réunit des citoyens de tous horizons et de toutes convictions.

BULLETIN de RENOUVELLEMENT de COTISATION année 2020

(+ année 2019 si vous avez oublié de renouveler en 2019)

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

Adresse:

Tél : E-mail :

COTISATION ANNUELLE : Individuelle (+ de 30 ans) : 15 € Jeune (- de 30 ans) : 5 € Familiale : 20 €
 Membre bienfaiteur (minimum 25 €) : € Personne morale : 25 €

DÉSIRE AIDER DANS LES DIVERSES TÂCHES SUIVANTES :

Distribution tracts : Fabrication panneaux : Collage affiches : Photocopies : Autres :

Chèque libellé à l'ordre du « CO.P.R.A. 184 » et à adresser à : Siège social du CO.P.R.A. 184
21 rue de Flore
95610 ÉRAGNY-sur-Oise